

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 MARS

LETTRE PARLEMENTAIRE

L'INTERPELLATION SUR LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — La grosse question du jour était l'interpellation de M. Francis Laur « sur l'attitude que le gouvernement compte prendre à la conférence de Berlin ». De bonne heure les abords du Palais-Bourbon, les couloirs et les tribunes étaient envahis par la foule des visiteurs. Les uns croyaient à la chute du Cabinet. Les autres, plus nombreux, pensaient qu'en tout cas la majorité éviterait de renverser le ministère sur une question aussi délicate de politique étrangère, surtout après l'initiative prise par un membre du parti national.

En tous cas, l'agitation était très vive avant l'ouverture de la séance et les conversations fort animées.

LA DROITE ROYALISTE. — La droite royaliste, réunie sous la présidence de M. de Maillé, considère qu'elle ne saurait accepter une part quelconque de responsabilité dans la décision prise par le gouvernement au sujet de l'envoi des délégués à la conférence de Berlin.

En présence du fait accompli, elle a décidé qu'elle n'avait à donner ni approbation, ni improbation à la politique extérieure du Cabinet, à l'annonce d'une interpellation en dehors d'elle.

LES INTERPELLATEURS. — Ils étaient au nombre de deux, M. Laur et M. Antide Boyer. Ce dernier s'est borné à demander au nom du groupe socialiste quelles garanties possédait le gouvernement sur les conditions qui seraient faites à nos délégués et si parmi ceux-ci il ne se trouverait pas quelque travailleur ayant étudié la pratique des réformes internationales.

La modération de langage du député socialiste a plu à M. Spuller, mais les considérations politiques longuement développées par M. Laur, les insinuations à l'égard du ministre des affaires étrangères touchant sa politique qu'il a condensée en deux mots : « Allemagne et Tonkin », ont profondément blessé M. Spuller. Il a fallu les applaudissements de la majorité après la lecture de la circulaire d'adhésion envoyée à notre ambassadeur à Berlin, pour consoler le ministre des affaires étrangères des « odieuses accusations » dont il a été l'objet. Ce mouvement d'indignation en réponse aux attaques de M. Laur a remis à flots M. Spuller et par conséquent le ministère associé à sa fortune.

M. Laur avait développé cette thèse : l'Allemagne, adversaire jusqu'à ce jour de l'Internationalisme, fait appel à l'Europe pour une réglementation commune des questions internationales. Le socialisme envahit l'Allemagne ; elle est menacée, dans sa défense nationale, par les grèves minières. Voilà pourquoi elle fait appel à l'Europe pour étouffer ses révoltes intérieures. La France ne devait pas adhérer à cette confiance semée d'écueils, de dangers, tels que propositions de désarmements, c'est un acte de servilité de la République française. L'Alsace et la Lorraine sont oubliés.

DÉCLARATION. — M. Millevoye a vainement tenté de faire dévier les débats ; son intervention a amené à la tribune M. de Cassagnac qui

a déclaré, au nom de plusieurs de ses amis de la droite, et aux applaudissements unanimes de la Chambre, que quand il s'agirait de questions extérieures, il n'y avait plus ni minorité, ni majorité, rien que des Français. M. Spuller a répliqué : Nous avons besoin d'unité et d'union, le gouvernement demande donc l'ordre du jour pur et simple. 481 députés l'ont adopté, 4 ont voté contre.

EDMOND ROBERT.

Le timbre des récépissés

Le vote par lequel la Chambre a ajourné à une date indéterminée la discussion de la loi sur le timbre des récépissés de chemins de fer est une preuve nouvelle de l'incapacité de cette Assemblée à résoudre les questions d'affaires qui la divisent d'ailleurs au moins autant que les questions politiques. A ce point de vue la Chambre, après la discussion de la loi sur les allumettes, n'avait rien à nous apprendre. Mais il est assez piquant de constater quelle situation est créée par ce vote.

En fait, on a l'an dernier modifié la législation parce qu'on la trouvait mauvaise, mais on s'y est pris de telle sorte que la réforme réalisée était pratiquement inapplicable. On est revenu alors au précédent état de choses, mais en stipulant qu'on proposerait bientôt une réforme mieux étudiée.

Par extraordinaire, on a voulu tenir cet engagement, mais on a procédé dans un esprit de duplicité qui n'a du reste trompé personne. La charge des contribuables n'était pas allégée, puisque les tarifs étaient établis de façon à ce que la moyenne du produit de l'impôt fût relevée ; on imposait en outre à l'industrie du groupage, une surcharge telle qu'au dire des intéressés, elle équivalait à une suppression à bref délai de cette industrie ; en outre, sous couleur d'égalité, on créait au détriment de la batellerie un impôt nouveau.

Nous ne savons si la Chambre a très bien compris tout cela, mais elle l'a tout au moins soupçonné, et, se sentant incapable sans doute d'améliorer une loi mal faite, n'osant cependant la repousser, elle a ajourné indéfiniment la discussion.

Or, de ce vote découle deux conséquences graves :

La première est qu'on a laissé soulever une question de dégrèvement que le gouvernement déclare inacceptable à ce point que si le dégrèvement est ultérieurement voté, le budget ne tient plus debout.

La seconde est qu'on a constaté bruyamment et officiellement que la situation, en ce qui concerne les timbres de récépissés, était mauvaise, et que, non moins officiellement, on constate qu'on ne sait pas comment la modifier et qu'on préfère maintenir un état de choses déclaré fâcheux.

Ce n'est pas, comme certains seraient peut-être tentés de le dire, le « comble du parlementarisme », mais c'est certainement le dernier mot de l'incapacité et de l'impuissance du gouvernement actuel et de la majorité qui l'appuie sans le soutenir.

INFORMATIONS

INCIDENT AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres a été marqué, hier matin, par une assez vive discussion entre M. Spuller et ses collègues.

Le ministre des affaires étrangères a rappelé que la note adressée par lui à M. Herbet, notre ambassadeur à Berlin, était l'œuvre commune du cabinet et que, par conséquent, le cabinet tout entier, par l'organe de M. Tirard, président du Conseil, devrait prendre part au débat de l'interpellation Laur.

La majorité du Conseil a été d'un avis contraire, et il a été convenu que M. Spuller parlerait seul.

A CLAIRVAUX

Le colonel de Parseval est rentré à Clairvaux. Le prince de Joinville est également avec le prisonnier ; il est tout fier de l'attitude de son neveu.

Le duc de Luynes a dû rentrer à Paris à l'occasion de la mort du duc de Polignac.

Le nombre des personnes qui se rendent à Clairvaux est tel, que l'administration du chemin de fer de l'Est a décidé de faire arrêter ici le train de quatre heures.

CE QUE PENSAIT LE GRAND-PÈRE DE M. CARNOT

Nous lisons dans un Mémoire adressé au roi Louis XVIII, en 1814, par M. Carnot (l'organisateur...), grand-père de M. le Président de la République, et intitulé :

La fusion des partis

« Nous crûmes qu'il était possible d'obtenir » une République sans anarchie, une liberté » illimitée sans désordres, un système parfait » d'égalité sans factions.  
» L'expérience nous a cruellement détrompés... »

Le petit-fils du « grand Carnot » ne tardera pas — si ce n'est déjà fait — de penser comme son grand-père.

LE GÉNÉRAL HUBERT-CASTEX

M. de Freycinet a soumis une décision à la signature de M. Carnot mettant le général Hubert-Castex en réforme.

AUGMENTATION DE PENSION

M. Rouvier a soumis un décret portant de 3,500 fr. à 6,000 fr. la pension de la veuve du général Faidherbe.

AU DAHOMEY

L'Agence Havas communique la note suivante :

« Un télégramme officiel parvenu hier soir à Paris annonce que nos postes de Kotonou ont de nouveau été attaqués hier matin par les Dahoméens. Ceux-ci ont été repoussés avec des pertes considérables.

» La dépêche évalue à 400 le nombre des morts, parmi lesquels plusieurs amazones. De notre côté, nous avons eu 8 tirailleurs indigènes et un canonnier français tués, et un nombre égal de blessés.

» Du côté de Wyddah, ville appartenant au Dahomey, un événement malheureux s'est produit. Malgré les avis du gouverneur Bayol qui les invitait à rejoindre Kotonou, six Français ou Européens résidant à Wyddah, se croyant en sécurité, ont été livrés aux Dahoméens par la trahison d'un traitant portugais nommé Candido. On suppose qu'ils ont été conduits à Abomey. »

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Le XIX<sup>e</sup> Siècle publie la dépêche suivante de Berlin, 5 mars :

« On assure que, dans la dernière séance du Conseil d'Etat prussien, l'Empereur était dans un état d'exaltation qui a effrayé tous les assistants. »

La Gazette de Voss annonce qu'une importante demande de crédits militaires sera soumise au début de la session au nouveau Reichstag.

Cette nouvelle a produit sur plusieurs places d'Allemagne une baisse considérable.

LES THÉÂTRES A PÉTERSBOURG

Un curieux incident vient d'exciter à Pétersbourg une émotion véritable. Le directeur des théâtres impériaux a supprimé une des principales troupes de la capitale.

A Paris, si les ministres faisaient fermer un des théâtres du boulevard, il y aurait, sans doute, quelques protestations de la part des abonnés et du public.

Mais nul ne s'aviserait de chercher là, dit une lettre adressée au Soleil, une preuve de la nouvelle orientation de la politique française.

A Pétersbourg, il n'en va pas de même, et la mesure ministérielle soulève à la fois les bruyantes acclamations des uns et les protestations indignées des autres. Vous comprendrez facilement cette émotion si j'ajoute que le théâtre récemment supprimé par mesure officielle est le théâtre allemand !

C'est la semaine dernière que la direction des théâtres impériaux a pris cette résolution inattendue. Le théâtre allemand était supprimé.

A partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, la troupe allemande serait dissoute et remplacée par une troupe russe qui jouerait désormais, au théâtre Michel, avec la troupe française exceptionnellement maintenue. Quant aux artistes allemands engagés par contrat, ils seraient généreusement indemnisés et recevraient avant de partir une année entière d'appointements.

De ces trois scènes, la plus fréquentée est de beaucoup celle du théâtre Alexandre, national par excellence, où l'on ne joue que des pièces russes, et dont les artistes sont les plus brillants comédiens de tout l'empire. Le théâtre Alexandre est surtout celui du peuple, celui que fréquentent les marchands, les bourgeois, les commis du Gosti.

La décision du ministère a causé dans Pétersbourg une sensation fort vive. L'exception flatteuse faite en faveur de notre excellente troupe française vient souligner d'une façon cruelle la radicale mesure prise à l'égard des Allemands. Qu'en dira-t-on à Berlin ? Il est



probable que le coup sera douloureusement ressenti.

Déjà l'étude de la langue française avait été encouragée dans les gymnases (collèges) au détriment de la langue germanique.

Cette fois, le théâtre allemand est fermé tandis que le théâtre français est maintenu.

Si naturelle que soit cette mesure, étant donnée l'attitude prise par le public allemand envers la direction des théâtres, le public veut y voir un acte politique, et de là vient la bataille qui s'est engagée dans les journaux.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 mars 1890.

Les dispositions du marché se sont sensiblement améliorées. Le 3 0/0 reprend à 88.35 ; le 4 1/2 0/0 fait 105.80.

Le Crédit Foncier est soutenu à 4,313.75. Les obligations foncières et communales ont donné lieu à des achats importants.

La Banque de Paris se tient à 780 ; on traite à 580 l'action de la Banque Nationale du Brésil.

La Société Générale sans variations à 475, la Banque d'Escompte reste à 518.75. Le Crédit Lyonnais a des transactions à 726, la Société de Dépôts et Comptes Courants à 600.

Les actionnaires français de la Banque des Pays-Autrichiens ont pris leurs mesures pour assister en nombre à l'assemblée du 31 mars. Un groupe d'entre eux vient d'adresser à tous les intéressés une lettre les invitant, vu l'importance des questions portées à l'ordre du jour, à déposer leurs titres aux caisses des établissements désignés.

Les questions coloniales étant à l'ordre du jour et obtenant la faveur du public, il n'est pas étonnant de voir la presse entière se faire l'écho des justes revendications des colons de la régence. La création du Crédit Foncier de Tunisie, réclamée par l'opinion publique, ne peut manquer d'obtenir un légitime succès.

En banque, les transactions en actions Pierrières de Ceylan à 63 75 et en actions Gold Trust à 75, conservent une grande activité.

L'obligation des Chemins Economiques fait 394.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le *Patriote* a reçu et transmis à qui de droit neuf pétitions des communes de Thouarcé, Aubigné, Martigné-Briand, Tigné, Saint-Rémy-la-Varenne, Mozé, Angers, Faye et Nueil, demandant la liberté des vignes américaines.

Ces pétitions sont couvertes de nombreuses signatures et toutes légalisées.

#### ACTE DE PROBITÉ

Mercredi soir, à l'issue du concert donné par la Musique municipale, un des artistes a perdu dans le théâtre un louis de vingt francs. Il a été trouvé par M. Carry, concierge du théâtre, qui s'est empressé de le remettre à son propriétaire.

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Un des plus vieux tisseurs, assis près du bureau, saisissant un instant de silence, formula sa motion ainsi :

— Je trouve, moi, que ces Messieurs de Paris peuvent fort bien rester chez eux et nous laisser nous-mêmes arranger nos petites affaires avec les patrons, comme bon nous semble... Foi de Bove, ils ne servent qu'à embrouiller les choses.

Ces mots provoquèrent de nombreux applaudissements, parmi lesquels on pouvait distinguer les exclamations suivantes : « Bien vrai — le père Bove a raison — bon voyage. »

En vain les délégués voulurent répondre, en vain leurs partisans s'efforcèrent-ils d'arrêter les ouvriers au passage, l'élan était donné : le flot sortit, entraînant les récalcitrants à sa suite.

Davy fut entouré, félicité, pendant qu'au milieu des groupes Verdrel et Bove achevaient

#### LES BOUCHERIES ÉCONOMIQUES

Les prix excessifs de la viande de boucherie provoquent dans différentes villes la fondation de boucheries économiques.

À Poitiers notamment, une association vient de se fonder pour vendre la viande à bon marché.

Cette association, dit *l'Avenir de la Vienne*, dans sa réunion du 23 février, a nommé un conseil d'administration de vingt-quatre membres et décidé que les actions, émises au prix de 25 francs, seraient payables en deux versements de 12 fr. 50.

#### « PARSIFAL »

Dimanche prochain, l'Association artistique va faire connaître aux Angevins un important extrait de *Parsifal*.

Ce sera, sans nul doute, le concert le plus intéressant de la saison, l'œuvre interprétée n'ayant encore eu que deux auditions en France, l'une aux concerts Colonne, l'autre à Bordeaux, dans la cathédrale même.

#### QUESTION DES EAUX

À l'occasion de la question des eaux à Paris, nous lisons dans *l'Espérance du Peuple*, de Nantes, les détails suivants sur l'aménagement d'eaux saines dans le chef-lieu de la Loire-Inférieure :

La question des eaux est à l'ordre du jour, à Paris comme à Nantes ; la Chambre vient de voter une loi qui autorise la dérivation des eaux de l'Avre et des sources de la Vigne, ainsi que leur adduction à Paris.

La dépense est estimée à 300 millions, sans compter l'imprévu. C'est une grosse affaire qui enrichira des entrepreneurs aux dépens des contribuables.

Au moins Paris aura-t-il de l'eau de source à discrétion ? Nullement, puisque la loi n'autorise que la dérivation maximum de 4,280 litres à la seconde, c'est-à-dire 55,296,000 litres par vingt-quatre heures, ce qui fait 48 litres et demi par habitant, sur une population de trois millions d'âmes.

Ainsi que le fait observer avec raison *l'Observateur*, cette énorme dépense peut être économisée.

« Avec quelques millions, beaucoup moins nombreux que ceux qu'il faudrait ajouter au devis de 300 millions, il sera facile d'alimenter Paris d'une eau potable excellente, aussi abondante qu'on voudra. C'est ce qui résulte des expériences faites à Nantes, par M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées chargé du département de la Loire-Inférieure, expériences qu'un habile chimiste, M. Gautrelet, a fait connaître à la Société de médecine pratique dans sa séance du 27 février.

» Chargé d'alimenter la ville de Nantes d'eau potable et ne pouvant, à cause de dépen-

ses trop considérables, y amener des eaux de source à l'aide d'aqueducs, l'ingénieur ne voulut pas, pour des raisons scientifiques qu'il serait trop long de développer ici, recourir à l'emploi de tranchées-filtres établies le long de la Loire ; il eut la conception ingénieuse de s'installer au milieu du lit du fleuve et d'y construire une île artificielle. »

Après avoir décrit le puits d'expérience que nos lecteurs connaissent, notre honorable confrère parisien ajoute :

« Quelle quantité d'eau ce puits fournit-il ? Trente millions (30,000,000) de litres en vingt-quatre heures, soit pour une ville de 120,000 âmes, comme Nantes, 250 litres par habitant, c'est-à-dire un chiffre de luxe.

» Quel est le prix de ces travaux ? Trente mille (30,000).

» Ni les crues, ni la marée n'ont d'influence sur la qualité de l'eau ainsi obtenue. Au reste, nous nous chargeons de répondre aux objections qu'on ne manquera pas de faire à cette merveilleuse conception, qui fait le plus grand honneur à cet ingénieur. Nous ne voulons pas y répondre d'avance pour ne pas embrouiller cette question si simple. »

*L'Observateur* termine ses observations en reprochant au Ministère d'autoriser la Ville de Paris à engager une dépense de 300 millions pour obtenir un résultat inférieur à celui que l'on obtient à Nantes avec 30,000 francs.

#### LE PORTRAIT DU DUC D'ORLÉANS A BREST

Mercredi matin, de grandes affiches tricolores, timbrées régulièrement, qui annonçaient la mise en vente de la photographie du duc d'Orléans, étaient placardées sur les murs de la ville. Au milieu de l'affiche se détachait le portrait du Prince, imprimé sur la partie blanche.

Vers dix heures, le commissaire central donnait l'ordre aux agents de police d'arracher ces affiches qui cependant ne portaient aucun texte séditieux ou illicite, mais simplement l'annonce de la mise en vente de la photographie.

M. Dumont, imprimeur de journaux conservateurs bretons, qui avait fait faire les affiches, se rendit aussitôt au parquet où il lui fut répondu qu'on n'avait pas connaissance de l'affaire et qu'on n'avait donné aucun ordre de célération.

M. Cothureau, le nouveau préfet, ne voulut pas le recevoir ; enfin, après s'être présenté trois fois, M. Dumont put voir le commissaire central qui répondit qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres reçus.

Cette mesure illégale émane donc de l'administration et elle motivera un procès en dommages-intérêts.

convenue en société ; voulez-vous faire un bout de promenade avec moi ?

L'interpellé regarda. En effet, son associé se rendait aux instances de ceux qui l'entouraient. On s'appretait à l'engager lui-même. Il refusa, prétextant un travail.

— Vous me retrouverez à l'hôtel, Frémont, dit-il en les quittant.

Lorsqu'ils se furent éloignés, le jeune homme s'adressa à Verdrel avec un sourire ironique :

— Vous allez vous compromettre en ma société ?

Le vieil ouvrier lui posa la main sur l'épaule et le regardant dans les yeux, dit :

— Firmin Verdrel a travaillé pendant trente ans à acquérir son indépendance, en épargnant sou à sou, mais il l'a bel et bien maintenant, mon jeune coq.

Ils prirent le chemin du faubourg.

Le soleil descendait à l'horizon, les hauts peupliers commençaient à profiler leurs ombres sur la route blanche.

Ils marchaient l'un près de l'autre, discutant les diverses questions sociales, sans se convaincre réciproquement, mais au moins sans âpreté dans les divergences.

#### MODES DE PRINTEMPS

Nouveaux chapeaux : le chapeau paille dentelle tout garni de choux de crêpe de plusieurs couleurs. Beaucoup de capotes diadèmes, soit en cabochons taillés, soit en jais. Je viens d'en voir une avec couronne duchesse en corail rose, posée sur une draperie de dentelle blanche appliquée sur transparent rose. Coiffure un peu prétentieuse, mais pleine de grâce tout de même. Pour les brunes, on la peut faire en corail rouge.

Nouvelle voilette : « grains de beauté » Elle est en tulle illusion uni, avec doux ou trois pois dans toute la voilette, que l'on dispose à son gré. Encore une idée un peu maniérée, mais qui n'est pas non plus sans agrément.

Maintenant, abandon complet des grands manteaux, tout aux jaquettes brodées ou sou-tachées. Puis, de petits vêtements très coquets formés de pélerines superposées et se rattachant à un empiècement qu'on fait aussi en drap découpé de toute couleur, ou en dentelle attachée sur l'épaule par un piquet de fleurs naturelles.

La dernière nouveauté est la robe de tulle perlé ; c'est du plus heureux effet. Encore un souvenir oriental de l'Exposition.

Le costume écossais pour les enfants fera encore florès cet été : jupe plissée en écossais, blouse retombante en laine unie et plissée à l'encolure avec col droit ; manche haute plissée en long. Comme coiffure, le béreren même étoffe que la robe, avec plume couteau.

#### THÉÂTRE ET CONCERT

Le froid intense de lundi dernier a été défavorable au théâtre. Bon nombre d'habitues n'ont pas eu le courage de quitter le coin de leur feu, malgré l'attrait de la représentation.

Les vides de la salle, augmentant la froidure, conviaient les chanteurs à des tremolos intempêtes ; mais nos artistes, plus forts que le froid, ont enlevé supérieurement la suave et poétique partition de *Mireille*. M<sup>lle</sup> Perdrelli et M. Samaty ont été superbes ; ils ont, à la fin, été rappelés par des ovations frénétiques.

Les trois actes de *Mireille* étaient terminés à dix heures ; le vaudeville qui formait la seconde partie de la représentation, et qui avait également trois actes, a pris fin à minuit. Ceci dit pour constater qu'il est souvent possible d'envoyer coucher tout le monde entre onze heures et onze heures et demie, après trois ou quatre actes seulement.

Lundi prochain, représentation au bénéfice de M. Letellier, l'inimitable comique. Ce sympathique artiste a choisi *Surcouf*, pièce dans laquelle il excelle comme chanteur et comédien.

Plus clémente était la température mercredi dernier, pour le concert de la *Musique Municipale*. Aussi le Foyer du Théâtre était-il des

Bientôt les maisons d'ouvriers apparaissent.

On entendait du bruit dans l'une de ces demeures, les deux hommes approchèrent ; alors, un voisin, assis sur le pas de sa porte, leur dit :

— C'est cette brute de Duval qui dispute avec sa femme, les coups vont suivre.

En effet, on pouvait distinguer des injures et des coups... Enfin la porte s'ouvrit avec violence, un homme sortit la figure excitée.

— Oui, va boire nos derniers sous, sans cœur, pendant que les enfants manquent de de pain, dit une voix aigre.

Une femme se montra.

Son teint hâve, ses habits sordides, indiquaient la misère dans ce qu'elle a de plus navrant.

— Cet homme est un ancien contre-maitre, fort capable. Regardez ce que le fil en trois en a fait... Ah ! mon brave, si vous faisiez des conférences sur l'ivrognerie, ce serait, comme on dit : prendre le taureau par les cornes... Voilà la première plaie sociale dont il faudrait s'occuper.

Le délégué devenait pensif.

— Plus l'ouvrier sentirait sa propre dignité, plus il serait disposé à la respecter, reprit-il



mieux garnis. Programme en « violoncelle majeur ». (Ce n'est pas qu'on doive se plaindre de cet harmonieux instrument, mais on peut constater qu'on « en avait mis partout ».) M<sup>lle</sup> Closion, d'Angers, a chanté différents morceaux d'une voix chaude et agréablement timbrée, et M. Weber, comme toujours, a joué en virtuose émérite. Des jeunes gens ont parfaitement débité de spirituels monologues et scènes comiques. La *Musique Municipale* est constamment à la hauteur de sa vieille réputation : elle possède entre autres un clarinettiste distingué. En somme, agréable soirée que nous devons encore à M. Meyer, le sympathique directeur de la *Musique Municipale*.

M. Brihard, président de cette musique, nous informe que la quête au profit des pauvres a produit la somme de 41 francs 25 centimes.

NEMO.

### État civil de la ville de Saumur Du 1<sup>er</sup> au 28 février 1890.

#### NAISSANCES

- Le 2. — Marguerite Hélène Boyer, rue de la Visitation.
- Le 3. — André-Louis Métayer, rue Daillé; — Yves-Paul-Georges-Marie Jochaud du Plessix, rue de Poitiers; — Germaine-Marie-Laure Dubosson, rue de la Petite-Bilange; — Madeleine Garau, quai de Limoges.
- Le 6. — Elisa-Louise Morancé, à l'Hospice.
- Le 7. — Marie-Louise Poule, rue de Lorraine.
- Le 9. — Jules Guion, rue de la Visitation.
- Le 10. — Marguerite Le Gall, place Dupetit-Thouars.
- Le 11. — Madeleine Launay, rue du Puits-Triboüillet; — Juliette Large, à l'Hospice.
- Le 12. — Joseph-Pierre Bichet, coteau Charrier.
- Le 13. — Émile-Ernest Le Fozic, rue Saint-Nicolas.
- Le 15. — Marie Landais, rue Fardeau.
- Le 17. — Germaine-Louise Delamotte, rue de Lorraine; — Marguerite-Raymonde-Gabrielle Riobé, rue Saint-Nicolas; — Augustine-Paule Chapelle, quai Saint-Nicolas.
- Le 18. — Marcel-Jean Chauviré, rue Basse-Saint-Pierre.
- Le 24. — René-Georges Lorouet, rue du Marché-Noir; — Madeleine-Clémentine-Augustine Boucher, rue de la Tonnelle.
- Le 25. — Georges-Jean-Baptiste Poupin, montée du Fort.
- Le 26. — Octave-Raymond-Joseph Doucet, à l'Hospice; — Raymond-Yves-Pierre Laumon-dais, place de la Bilange; — Camille-Auguste Levêque, à l'Hospice;
- Le 28. — André-Aristide Lhéritier, route de Varrains; — Marie-Augustine Cesbron, rue de l'Île-Neuve.

#### MARIAGES

- Le 10. — Auguste-Jean-Baptiste-Joseph Colas, agent-voyer, de La Fresnaye (Sarthe), a épousé Marguerite Yvard, sans profession, de Saumur; — Gabriel Cazaumajon, tailleur d'habits, a épousé Victorine-Joséphine Diot, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 11. — Auguste-Eugène Sauzée, boulanger, de Vivy, a épousé Céline-Marie-Antoinette Emereau, comptable, de Saumur.
- Le 19. — Joseph-Louis Renault, teinturier, a épousé Marie Fleury, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 24. — Clément Choquet, scieur de long, de Saumur, a épousé Jeanne Traby (veuve), sans profession, de Saix (Vienne).

#### DÉCÈS

- Le 1<sup>er</sup>. — Elisabeth Ragneau, sans profession, 69 ans, épouse Jean-Baptiste Girard, rue de la Comédie.
- Le 4. — François Caillé, journalier, 62 ans, à l'Hospice; — Georges-Alphonse Rouland, 6 ans, Grand'Rue.
- Le 5. — Marie-Ernestine Hamard, couturière, 41 ans, épouse Alphonse Marc, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
- Le 6. — Charles-Victor Faudet, ancien instituteur, 65 ans, rue de la Visitation; — Richard Fritz, jardinier, 73 ans, rue de la Croix-Verte.
- Le 7. — René Robineau, jardinier, 47 ans, île du Saule.
- Le 8. — Yves Lequec, 2 mois, ruelle du Petit-Pré.
- Le 9. — Henri Laporte, propriétaire, 55 ans, quai du Gaz.
- Le 11. — Jean Milsonneau, cocher, 60 ans, rue Basse-Saint-Pierre.
- Le 12. — Anne-Marie Mitaux, propriétaire, 35 ans, épouse Charles Gasnier, rue d'Alsace; — Renée-Pauline Berard, 4 mois, rue de Poitiers.
- Le 13. — Henri-Charles Bedion, champagniseur, 47 ans, rue de la Visitation.
- Le 15. — Jean-Félix-Michel Mérit, curé de la paroisse Saint-Pierre de Saumur, 58 ans, rue Haute-Saint-Pierre.
- Le 16. — Frédéric Roullier, tailleur de pierres, 82 ans, rue Courcouronne; — André-Jean Foucher, 41 mois, rue des Capucins.
- Le 17. — Gabriel Boret, propriétaire, 75 ans, rue Notre-Dame; — Jeanne Tremureau, sans profession, 74 ans, veuve Pierre Huet, place du Roi-René; — Hélène Calais, sans profession, 24 ans, à l'Hôpital.
- Le 18. — Laurent Nicolas, conducteur de voitures, 78 ans, rue Saint-Nicolas.
- Le 19. — Charles Forest, sans profession, 73 ans, rue de la Croix-Verte; — Elisabeth Boutault, sans profession, 75 ans, épouse Louis Robin, à l'Hôpital.
- Le 20. — Jeanne-Éléonore Cotelle, 46 ans, rue de Poitiers.

- Le 21. — Augustine-Célestine Landais, couturière, 33 ans, épouse Eugène-Auguste Dubois, rue de Fenet.
- Le 22. — Lucienne-Joséphine Babin, 6 mois, montée du Petit-Genève; — Louise Joussetin, chapeletière, 77 ans, veuve Louis Courrier, à l'Hôpital.
- Le 23. — Auguste Mayenne, ancien palefrenier, 78 ans, à l'Hospice.
- Le 24. — François Chupin, cultivateur, 78 ans, à l'Hôpital; — Marie-Augustine Bironneau, cuisinière, 26 ans, épouse Eugène-Urbain Alzon, rue de Bordeaux; — Pierre-Joseph-René Guérin, propriétaire, 72 ans, rue de la Fidélité.
- Le 25. — Louis-Michel-David Hallay, sans profession, 83 ans, rue d'Orléans.
- Le 26. — Marie-Madeleine Dubois, couturière, 29 ans, célibataire, quai de Limoges.
- Le 27. — Marie Bourdonnet, couturière, 27 ans, célibataire, à l'Hôpital.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 8 mars

M<sup>me</sup> FAVART, opéra-bouffe en 3 actes.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

(13<sup>e</sup> Année)

DIMANCHE 9 Mars 1890,

à 1 heure 1/2

#### 360<sup>e</sup> CONCERT POPULAIRE

18<sup>e</sup> de l'abonnement

AVEC LE CONCOURS DE

Chœurs d'amateurs; la Société Sainte-Cécile d'Angers; des Enfants de l'École Chevrollier.

PREMIÈRE PARTIE

Symphonie en ré majeur (Seconde, Op. 36). — Allegro con brio. Larghetto. Allegro. Allegro molto (Beethoven).

SECONDE PARTIE

Prélude de « LOHENGRIN »

PARSIFAL

Final du 1<sup>er</sup> acte, par l'orchestre et les chœurs. — Marche des chevaliers. — Scène du Graal. — Chants mystiques. — *La Chevauchée des Walkyries* (Richard Wagner).

Une quête sera faite entre la première et la seconde partie, au bénéfice des Servantes des Pauvres.

#### Une douzaine suffit souvent!

Epinay-sous-Sénart (Seine-et-Oise), le 22 juillet 1889. — Je souffrais depuis longtemps d'un grand mal de reins, une douzaine de PILULES SUISSES m'ont guéri complètement (1 franc 50 la boîte de 50 pilules).

(Sig. lég.) FRANÇOIS LECANU.

UNE DAME, excellente musicienne, désire donner des leçons de piano et de chant, chez elle ou dans les familles.

S'adresser au bureau du journal.

*Sirope de Regnauld, Pâte de Regnauld sédatifs des bronches.*

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le fl. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

#### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

### Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

#### CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois sup <sup>rs</sup> , la boîte p <sup>r</sup> 6 personnes	0.85
» » » 3 »	0.45
Haricots verts sup <sup>rs</sup> , » 6 »	0.90
» » » 3 »	0.45
Asperges d'Argenteuil, » 5 »	1.30
Macédoine, »	1.80
Jardinière, »	1.40
Pointes d'asperges, la demi boîte	1.20
Fonds d'artichauts, »	2.00

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

après un silence.

— Vous croyez, jeune homme, que ce sont vos brevets de paresse et d'orgueil qui lui donneront souci de cette dignité? Vous êtes bien jeune... Tenez, en ce moment, votre camarade trinque de pair à compagnon avec les plus mauvais sujets de l'usine... vous, la chose vous a répugné... Vous le voyez bien, vous ne sentez pas tous de même cette fameuse dignité.

Verdrel frappait juste... souvent son interlocuteur avait été blessé de la vulgarité et du charlatanisme effronté de Frémont.

Il ne répliqua rien.

— Tournons par ici, ajouta le contre-maître, ce sera plus gai.

Cinq minutes après, il accostait un homme d'une soixantaine d'années qui se promenait dans son jardin.

— Eh bien! père Lambert, j'espère que nos poiriers sont fleuris... de vrais bouquets de mariée!

— Entrez donc, Monsieur Verdrel, vous allez les voir de plus près... jamais ils n'avaient tant promis.

Le jardin, aux carrés bordés de buis, présentait le plus agréable aspect; la maison n'é-

tait ni moins confortable, ni moins reluisante de propreté. Une petite femme, accorte dans ses habits du dimanche, se tenait sur le seuil.

— Bonjour, Madame Lambert. Allons! quand marions-nous cette jolie fille?

Il désignait ainsi une jeune femme de vingt-quatre ans environ, qui se tenait debout dans l'embrasure de la fenêtre.

Celle-ci se mit à sourire.

— Le mois prochain, on en causera, n'est-ce pas, Clémentine? répondit la mère.

— Tous mes compliments... Etienne Labril est un fameux tisseur et un garçon rangé.

— Il n'en faut pas d'autres chez nous, Monsieur Verdrel, reprit le père avec décision. Messieurs, un verre de cidre?

Sur un mouvement du délégué, le contre-maître s'empressa de remercier.

— Impossible, père Lambert, nous devons rentrer. — Ces hommes sont partis du même point, continua-t-il un peu plus loin, le dernier avec moins d'avantage. Voyez la différence! Lambert a le double d'enfants de l'autre, six dont un sous les drapeaux en ce moment. Je vous défie bien d'établir jamais l'équilibre entre ces deux êtres-là... Il y aura toujours des paresseux, des ivrognes, et, Dieu

merci! des travailleurs et des tempérants.

— Nous convions le peuple au travail, Monsieur.

— Et ceux qui ne voudront pas... Les nourrirez-vous à rien faire?

Le jeune homme fit un geste de dénégation.

— Alors, pour les y forcer, il vous faudra faire des lois plus dures que celles qui existent... Tenez, quand on n'est pas capable de bâtir du neuf, faut pas se ruer sur le vieil édifice sous prétexte de le mieux aménager.

Ils se séparèrent après s'être donné la main.

Le lendemain, le jeune délégué repartait pour Paris avec son collègue.

— Ah! ça, l'ami Verdrel, je ne te croyais pas si fort sur la discussion, disait le jour suivant M. Davron au contre-maître, qu'il avait fait appeler dans son cabinet, ton porte-voix a été superbe, il paraît... Il nous taudrait, dans chaque usine, un ou deux clairvoyants comme toi pour tenir tête à ces harangueurs du diable... les pires ennemis des ouvriers, s'il en fut... N'ai-je pas été ouvrier aussi, moi?... Je m'y connais. Merci, Firmin, ajouta-t-il en lui serrant la main.

Verdrel se sentait quelque peu confus... il le savait, ses intentions, en poussant Davy, n'avaient rien de philanthropique; cependant, nous devons le reconnaître, comme tout bon joueur, il s'était piqué au jeu; et ses propres raisonnements n'avaient pas été sans effet sur lui-même. Ce merci, l'accent ému du patron, l'emportèrent irrésistiblement vers un courant d'idées, supérieur à son égoïsme et à ses rancunes. Il devint ce que M. Davron avait salué en lui: un homme de bon conseil et de courageuse initiative à l'occasion.

(A suivre.)

### Théâtre de Saumur

Direction: M. SUREAU-BELLET

Lundi 10 Mars 1890

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

Et au bénéfice de M. LETELLIER, régisseur général et grand 1<sup>er</sup> comique

Deuxième représentation du grand succès

## SURCOUF

Opéra-comique en 4 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de ROBERT PLANQUETTE.



Etudes de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAU-REPAIRE.  
Et de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

### VENTE

Aux enchères publiques,  
Le DIMANCHE 9 MARS 1890, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

DE

## L'HOTEL De la Promenade

Situé sur la route des Ponts, à Gennes, avec ses Dépendances.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, (161) ANDRÉ POPIN.

## A Louer présentement UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE  
Située rue de Poitiers et rue de la Chouetterie.

S'adresser à M. BARTHÉLEMY-BERGER, rue de la Chouetterie, 44.

## A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

### MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A LOUER

POUR NOËL PROCHAIN

## Maison avec Magasin

Situés rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M<sup>me</sup> BRINDEAU, à Sainte-Anne, ou chez M. MEYER, rue d'Alsace. (209)

## A CÉDER

BEAUX MAGASINS

DE

## Pâtisserie Confiserie

Liqueurs, Vins fins.

Rue Saint-Jean, 20, Saumur.

S'adresser à M. E. TROUVÉ, qui les exploite. (449)

## UN MÉNAGE

ayant servi maison bourgeoise, demande place de cocher et cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## DEUX MAISONS

Situées à Saumur, appartenant à M<sup>me</sup> GRILLE.

La première, rue Cendrière, n<sup>os</sup> 16 et 18, avec cour et grand jardin ;

Et la deuxième, rue du Temple, n<sup>o</sup> 17.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (183)

## VENTE VOLONTAIRE De Meubles

Le LUNDI 40 mars 1890, à 1 heure du soir, à Saumur, dans une maison sise rue du Pressoir-Saint-Antoine, n<sup>o</sup> 38, il sera vendu, par le ministère de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur, audit lieu :

Buffets, lit en noyer, fauteuil Voltaire, chaises, tables, glaces, guéridon, table de nuit, pendule, garniture de cheminée, un lot de vaisselle, verrerie et batterie de cuisine, poêle et ses tuyaux.

Vieilles pièces de monnaie en or.

On paiera expressément comptant, plus 40 0/0 pour les frais.

Le commissaire-priseur, Y. JAUBERT.

## LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail Et cessation de commerce

Pianos, Musique, Instruments

Maison LÉONARD FISCHER

Rue d'Orléans, 49,

SAUMUR

## A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite UNE

BONNE BOULANGERIE

Faisant 50 culasses par mois (garanti).

S'adresser au bureau du journal.

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites

Cués par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelle.

## LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis de CHERVILLE, de M. Ch. de FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 16 MARS 1890, à 2 heures, en l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

## Deux Maisons de commerce

N<sup>os</sup> 24 et 26, rue Saint-Nicolas, et n<sup>o</sup> 9, rue de la Fidélité, à l'angle de ces deux rues.

BON PLACEMENT

Facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## PEINTURE-VITRERIE

M. LANDAT a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur de l'établissement de peinture de M. PELTIER, quai de Limoges, 37, à Saumur, où on peut s'adresser pour les commandes. Il garantit comme solidité et bon goût tous les travaux qu'on voudra bien lui confier.

PRIX MODÉRÉS.

## CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleurs contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 20 francs l'hectolitre.

S'adresser route de Rouen, n<sup>o</sup> 21 bis. (13)

## VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

## Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. **ENTRÉE POT : 22, rue de l'Écluse, PARIS** Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. BOUTCHET, 2, rue Saint-Jean.

## 6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS  
Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX  
Titres nominatifs et au porteur, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.  
Avances avant Formalités. Discretion.— LACOMBE & GONNET, 13, rue Laflitte, PARIS

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1840,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

## EPICERIE PARISIENNE

### IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1<sup>er</sup> choix

Petits pois.....	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.85	—	0.45
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges entières.....	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0.40		
Thon à l'huile depuis.....	—	0.75		
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon.....	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

## SULFATE DE CUIVRE

1<sup>re</sup> Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Dailly, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0.....	88 35	ACTIONS		Nord.....	1770 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	380 —
3 0/0 amortissable.....	91 40	Banque de France.....	4160 —	Orléans.....	1420 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465 —
4 1/2 1883.....	105 60	Banque d'Escompte.....	520 —	Ouest.....	990 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	471 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte.....	600 —	Transatlantique.....	605 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	461 50
Oblig. 1855-60 3 0/0.....	535 —	Crédit Foncier.....	1213 75	Canal de Panama.....	57 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	399 —
— 1865 4 0/0.....	535 —	Crédit Industriel et Commercial.....	600 —	— Suez.....	2300 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	466 —
— 1869 3 0/0.....	415 —	Crédit Lyonnais.....	722 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0.....	404 —	Crédit Mobilier.....	465 —	Autrichien 4 0/0 or.....	95 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500.....	415 —
— 1875 4 0/0.....	533 —	Dépôts et Comptes courants.....	477 50	Dette d'Egypte 6 0/0.....	479 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.....	423 50
— 1876 4 0/0.....	533 —	Société Générale.....	835 —	Extérieur 4 0/0.....	73 90	Midi 3 0/0 ancien r. à 500.....	423 25
— 1886 3 0/0.....	396 —	Est.....	1387 50	Hongrie 4 0/0 or.....	87 75	Nord 3 0/0 r. à 500.....	429 50
Bons de liquidation.....	535 —	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1387 50	Italie 5 0/0.....	92 50	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500.....	425 50
		Midi.....	1210 —	Portugal 4 1/2 1888.....	491 25	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500.....	423 —
						FONDS ÉTRANGERS	
						Compagnie parisienne du Gaz.....	529 —
						Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.....	382 —
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	48 —
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série.....	45 —
						obligations à lots.....	124 —
						Suez 5 0/0 remboursable à 500.....	405 —
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
						Emprunt russe 1862 5 0/0.....	105 25
						— 1889 4 0/0.....	96 80
						Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série.....	94 55
						— 2 <sup>e</sup> .....	—
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500.....	509 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,